

Impôt sur le revenu

● (1402)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, notre pays connaît actuellement la plus grave crise de chômage depuis la Seconde Guerre mondiale, et même depuis la grande dépression des années 30. La situation a empiré rapidement depuis deux ou trois ans et, depuis le début de l'année, le taux de chômage a subi chaque mois une augmentation sensible par rapport aux mêmes mois de l'an dernier. Autrement dit, pour tous les mois de l'année 1976, le nombre de chômeurs a été supérieur à celui des mois équivalents de l'année 1975.

En octobre dernier, il y avait 886,000 chômeurs contre 769,000 en octobre 1976. Autrement dit, monsieur l'Orateur, il y avait plus de 100,000 chômeurs de plus en octobre 1977 que l'année précédente. Le taux de chômage désaisonnalisé est passé de 7.4 p. 100 en octobre 1976 à 8.3 p. 100 en octobre 1977, soit près de 100,000 chômeurs de plus. Le pays est dirigé aujourd'hui par un gouvernement libéral, dont le premier ministre (M. Trudeau) et le ministre des Finances (M. Chrétien) viennent de la province de Québec. Ils ont tous les deux dit aux Canadiens et aux Québécois que l'indépendance du Québec serait catastrophique pour les Québécois. Si l'on regarde les données concernant le chômage au Québec pour le mois d'octobre 1977, on constate qu'il y a 283,000 chômeurs contre 234,000 en octobre 1976, soit près de 50,000 de plus.

● (1412)

Le chômage au Québec, correction faite des variations saisonnières, est passé de 10.1 p. 100, en octobre 1976, à 11.4 p. 100, en octobre 1977. Si l'on examine le chômage parmi les jeunes âgés de 24 ans, on s'aperçoit qu'en octobre, ces jeunes comptaient 383,000 chômeurs, soit presque la moitié de la totalité des sans emploi. Au Québec, le pourcentage des jeunes sans travail est approximativement de l'ordre de 14 et 16 p. 100. Le ministre des Finances ne peut faire mieux pour promouvoir le séparatisme que de permettre que ce niveau absolument inacceptable de chômage persiste. Comment pouvons-nous espérer que les jeunes Québécois donnent leur loyauté à un pays—le Canada—où ils ne peuvent trouver d'emploi alors qu'ils ont bénéficié de la meilleure formation qui y ait jamais été offerte? S'agit-il d'une situation temporaire? Selon le *Globe and Mail* du 7 octobre dernier, le ministre des Finances aurait dit:

Le chômage au Canada ne baissera pas d'ici un an et demi parce que l'économie ne croîtra pas assez rapidement... en termes réels, l'augmentation de 2 p. 100 du produit national brut enregistrée cette année et celle de zéro à 5 p. 100 à laquelle on s'attend pour l'an prochain améliorera la situation de l'emploi, mais pas suffisamment pour avoir une incidence marquée sur le chômage.»

Dans son allocution du printemps, l'ex-ministre des Finances a prédit une hausse de 4 p. 100 et plus du PNB. Bien entendu, la hausse n'a été que de moitié. Ces prévisions erronées sont imputables au fait que les ministres des Finances reçoivent constamment des informations incorrectes de leurs principaux conseillers. Si le ministre des Finances désire se débarrasser du poids mort dans la Fonction publique, il devrait commencer par les hauts fonctionnaires de son ministère. Depuis quatre ou cinq ans, ils fournissent des informations erronées aux ministres des Finances. Le ministre a admis que le chômage ne diminuerait pas, et qu'en fait, il pourrait fort bien augmenter au cours de l'an prochain. En disant cela, il ne faisait que

[L'Orateur suppléant (M. Ethier).]

répéter certaines des prévisions faites par tous les économistes, à l'exception de celles qui émanent de son ministère.

Le 25 octobre dernier, le journal *Globe and Mail* de Toronto a rapporté les propos du président du Conseil économique de l'Ontario, le professeur Grant Reuber qui a déclaré:

L'Ontario va probablement connaître un fort chômage et une forte inflation ainsi qu'une faible croissance économique au cours des dix prochaines années,...

Cette opinion n'est pas surprenante. Cette situation vient d'être portée à notre attention de manière saisissante par les licenciements brutaux auxquels s'est livrée la Société Internationale Nickel à Sudbury, Thompson au Manitoba, et à Port Colborne en Ontario. Ils se traduiront par la perte d'environ 4,000 emplois au cours des prochains mois. Sudbury en perdra 2,800, Thompson, 650 et Port Colborne 375. La masse salariale de Sudbury décroîtra de plus de 40 millions de dollars si ses réductions durent pendant une année entière. A Thompson, la perte salariale se situera aux alentours de 10 millions de dollars et à Port Colborne, de 4½ millions de dollars. A Sudbury, où il n'existe pratiquement pas d'autre industrie, les travailleurs perdront donc plus de 40 millions de dollars sous forme de salaires. Signalons en passant qu'entre 12 et 15 millions de dollars de ces gains seraient revenus aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux sous forme d'impôts.

De plus, les travailleurs auraient dépensé cet argent en nourriture, logement, automobiles, cuisinières, réfrigérateurs, appareils de télévision, etc. Cette perte ne signifie donc pas seulement une réduction de 40 millions de dollars sous forme de salaires. Les contribuables canadiens devront payer approximativement \$560,000 par semaine, soit près de 30 millions de dollars par an sous forme de prestations d'assurance-chômage. La perte réelle s'élèvera donc à près du double de ce chiffre de 40 millions de dollars. Ce n'est pas seulement les travailleurs licenciés qui en souffriront, mais aussi les gens qui travaillent dans la petite entreprise à Sudbury, Thompson et Port Colborne et dont l'existence dépend des achats effectués par les travailleurs de l'INCO.

Ce n'est d'ailleurs pas tout au chapitre des pertes. L'été dernier, l'INCO a embauché environ 1,100 étudiants et l'été d'avant, environ 1,400. Ces étudiants qui dépendent en grande partie du travail qui leur est offert dans les mines de Sudbury pour financer leurs études seront selon toute probabilité dans l'impossibilité de les poursuivre à moins que les gouvernements fédéral et provinciaux n'augmentent considérablement les prêts et les subventions qu'ils leur accordent. Ce qui est de toute façon très peu probable.

Il ne s'agit pas d'une société dépourvue de capitaux, mais bien de l'une des plus puissantes du Canada. Je tiens à inscrire aux fins du compte rendu ce que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Ontario ont fait en faveur de cette société qui, d'un seul coup de balai, est en train de congédier presque 4,000 personnes. De 1967 à 1976, la société INCO a réalisé au total 1.7 milliard de dollars de bénéfices. Cette multinationale doit 368.9 millions de dollars aux Canadiens en impôts fédéraux différés. Je sais également qu'un prêt sans intérêt a été accordé à l'International Nickel.

Ce prêt a servi à exploiter de nouvelles sources de production de nickel au Guatemala et en Indonésie. Ce sont les travailleurs canadiens qui ont fourni l'argent nécessaire à la construction de ces entreprises. Ce prêt a contribué à accroître le chômage au Canada. Les dégrèvements fiscaux qui ont été